

EDITORIAL

Les membres de l'A.B.F. ont reçu la circulaire donnant le compte rendu de la réunion du Conseil tenu le 5 février 1972. Le nouveau bureau a jugé utile de la reproduire ci-dessous en raison de la situation où se trouvait l'Association depuis quelques mois.

*
**

Les nouveaux Statuts de l'A.B.F. ont été approuvés par l'Assemblée générale extraordinaire réunie à Paris le 22 novembre 1971.

Conformément à la loi, ces nouveaux statuts ne pourront être appliqués qu'après approbation du Conseil d'Etat qui en est actuellement saisi.

Par ailleurs, le bureau de l'A.B.F. élu au Congrès de Toulouse en 1970 a donné sa démission au Congrès suivant à Grenoble en 1971 et s'est borné depuis lors à expédier les affaires courantes. Or des tâches nouvelles rendent nécessaire et urgente l'installation d'un bureau qui sera appelé à prendre d'importantes décisions. Il s'agit de la mise en place du Congrès de l'A.B.F. à Colmar les 5, 6 et 7 mai prochains, de la participation de l'Association à l'Année internationale du Livre et enfin de la préparation du Conseil de la F.I.A.B. qui aura lieu à Grenoble, fin août 1973.

C'est pourquoi le Conseil de l'A.B.F., réuni à Paris le 5 février 1972, a décidé par application de l'article 5 des anciens Statuts encore en vigueur, de désigner un nouveau bureau provisoire dont la composition, *faite en tenant compte de l'esprit des nouveaux Statuts*, est la suivante :

Président :

Roger PIERROT, Conservateur en Chef à la Bibliothèque Nationale (Section B.N.).

Vice-Présidents :

Guy BAUDIN, Conservateur des Bibliothèques à la Ville de Paris (Section Bibliothèques publiques, Groupe d'Ile de France).

Marc CHAUVEINC, Conservateur à la Bibliothèque universitaire de Grenoble (Section B.U., Groupe Rhône-Alpes).

Geneviève FEUILLEBOIS, Conservateur de la Bibliothèque de l'Observatoire de Paris (Section Bibliothèques spécialisées).

Secrétaire général :

Brigitte PICHERAL, Conservateur à la Bibliothèque Nationale (Section B.N.).

Secrétaire général adjoint :

Francis GUETH, Conservateur de la Bibliothèque Municipale de Colmar (Section Bibliothèques publiques).

Trésorier :

Jean-Marie DAUDRIX, Directeur de la Discothèque de France (Section Bibliothèques publiques).

Trésorier adjoint :

Louis DEMEZIERES, Conservateur à la Bibliothèque Municipale de Nancy (Section Bibliothèques publiques, Groupe de Lorraine).

Archiviste :

Claude LEHMANN, Bibliothécaire de l'Institut Catholique de Paris (Section B.U.).

Archiviste adjoint :

Anne-Marie RABANT, Conservateur de la Bibliothèque du Conseil d'Etat (Section Bibliothèques spécialisées).

A la majorité, le Conseil a décidé de ne pas convoquer immédiatement d'Assemblée générale extraordinaire, en raison du fait que tous les membres de l'Association seront appelés à élire le bureau définitif par vote direct ou par correspondance lors du Congrès de Colmar.
